

Avis adopté

Séance plénière du 24 mai 2023

Quels besoins de gouvernance pour les différents usages de la biomasse ?

Déclaration du groupe de la Coopération

Nous en sommes tous d'accord, la transition écologique ne se fera pas sans neutralité carbone.

Cet objectif préconisé par le GIEC pour 2050 devrait permettre de stabiliser le réchauffement climatique planétaire à 1,5°C et n'est à priori atteignable qu'en réduisant les émissions mondiales de CO₂ des 40 gigatonnes annuelles actuelles à 0 gigatonne.

Nos émissions de gaz à effet de serre (GES) doivent être réduites à un niveau aussi proche que possible de zéro, les émissions restantes présentes dans l'atmosphère étant réabsorbées, par les océans et les forêts.

C'est le « Net Zéro » ou « Zéro émission nette ».

Cette transition constitue l'un des plus grands défis auxquels l'humanité est confrontée.

Et, dans les secteurs concernés, cela consiste notamment de plus en plus à remplacer les énergies fossiles fortement émettrices de GES que sont le pétrole et le gaz par des substituts biosourcés.

Tous les Rapports traitant de près ou de loin du dérèglement climatique placent la biomasse dans le peloton de tête des solutions.

C'est ainsi que biogaz, biocarburants ou biomatériaux suscitent l'intérêt grandissant de nombreux acteurs parmi lesquels figurent les agriculteurs et singulièrement nos coopérateurs.

Pour en assurer une gestion durable, la question de sa bonne gouvernance se pose avec d'autant plus d'acuité que l'enjeu est stratégique et vital : il ne faut pas mettre en danger notre souveraineté alimentaire ni menacer le respect de nos engagements internationaux pour le climat et la biodiversité.

En amont de la Consultation lancée par le Gouvernement, l'avis tente avec succès d'appréhender les conflits d'usage à venir et d'examiner comment les mécanismes actuels de gouvernance permettent de gérer certains d'entre eux.

En sus, il propose des pistes de nouveaux mécanismes que nous soutenons notamment quand il s'agit de faire vivre ensemble les feuilles de route locales, nationales et européennes.

Il faut installer un dialogue entre des communautés aujourd'hui séparées et faire émerger des actions communes entre les acteurs économiques et sociaux.

Notre groupe a voté favorablement l'avis.